

**MAR** MOUVEMENT  
ASSOCIATIF  
RENNAIS

N°2 DÉCEMBRE 2013

# LA LETTRE

## Sommaire

- 1/ Les interventions
  - ADIE
  - Le jardin des savoirs
  - Fondation Orange
  - Passerelles et compétences
- 2/ Coin des ressources associatives
- 3/ Le MAR en quelques mots
- 4/ S'impliquer

Les associations sont confrontées à des problématiques de fonctionnement : parmi elles, la compétence. Si hier la bonne volonté du bénévole suffisait à son engagement, elle n'est plus aujourd'hui l'unique condition. Faisant face à des besoins de plus en plus techniques, les associations sont désormais à la recherche de bénévoles qualifiés pour mener à bien leur projet associatif : accueil et accompagnement de personnes, recherche de financements, communication et outils numériques, relations institutionnelles, animation et encadrement d'équipe, gestion... Le développement de la compétence des bénévoles est ainsi devenu un facteur important de la réussite d'un projet.

Soit les compétences sont disponibles en interne (bénévoles, salariés ou bénéficiaires) et sont transmises par le biais d'échanges de savoir-faire et de formations (exemple de l'ADIE) ; soit des structures externes sont en capacité d'apporter ponctuellement des compétences en vue de la réalisation d'un projet : c'est le cas de l'association Passerelles et Compétences ou de la Fondation Orange. Enfin des outils locaux peuvent faciliter la recherche de compétences spécifiques, tel le Jardin des Savoirs.

Au delà de ces apports ponctuels, il revient aux responsables associatifs de renforcer la mobilisation quotidienne et durable des compétences internes : veiller à la bonne intégration des bénévoles et à leur bien-être, proposer des supports d'acquisition et de structuration des compétences utiles à l'association, identifier les compétences nécessaires à la réussite du projet associatif et celles liées aux fonctions support, promouvoir la formation des bénévoles, assouplir les modes de gouvernance sont des axes de travail à renforcer.

Le MAR demeure mobilisé sur cet enjeu majeur pour le monde associatif. Il se tient à l'écoute de la réalité de vos associations afin de continuer à faire des propositions visant à promouvoir et développer les compétences bénévoles.

---

## 5<sup>e</sup> brunch : Associations mobilisez des compétences le samedi 16 novembre 2013

### 1/ Les interventions lors du brunch

#### ADIE ● intervention de Jean-Luc Favre

L'ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique [www.adie.org](http://www.adie.org), où vous trouverez une mine d'informations et d'illustrations. Quelques chiffres : 440 salariés, 120 antennes, 1270 bénévoles, 128000 microcrédits accompagnés délivrés depuis 1989 pour plus de 90 000 entreprises financées, 13 000 microcrédits en 2012

Depuis janvier 2013, 7500 emplois créés et 3 900 emplois maintenus  
Taux d'insertion 84% ; pérennité : 70% après 2 ans, 58% après 3 ans

Sur Rennes en 2012 : 220 microcrédits pour 320 personnes accompagnées 35 bénévoles sur Rennes répartis sur quatre secteurs :

1. l'accompagnement, soit pré-crédation pendant deux mois environ, soit personnalisé pendant de 1 à 3 ans en post création, soit sur des points d'expertise
2. la formation de session de 10 jeunes de 18 à 32 ans ("Créajeunes") pendant 8 semaines sur tous les aspects de la création et du pilotage de l'entreprise
3. la formation courte AdieMicroBusiness, pour des sessions de 5 à 8 personnes plus expérimentées
4. les ateliers bimensuels du jeudi après-midi pendant 2h30, pour "bien démarrer" sur les aspects essentiels de la création

Les compétences des bénévoles proviennent de plusieurs sources : l'expérience professionnelle pour l'essentiel, la fertilisation croisée entre bénévoles (dans les domaines de la création et de la gestion d'entreprise, ou les bonnes pratiques ou les méthodes) et la formation dispensée annuellement par l'Adie à ses bénévoles (équivalant à environ 1 jour par bénévole).

[www.adie.org](http://www.adie.org)

#### Le jardin des savoirs ● intervention de Julie Lemonnier

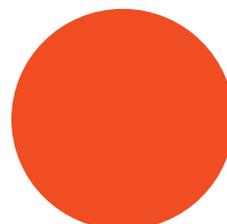
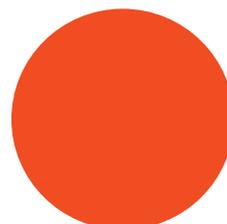
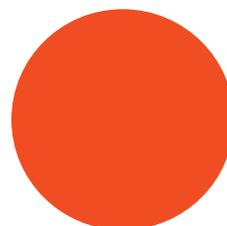
##### Origine du projet

À la suite du colloque de mars 2006 consacré à la formation tout au long de la vie, le Président de Rennes Métropole a souhaité lancer le projet "Rennes Métropole Apprenante". "Rennes Métropole doit relever le défi de la connaissance en s'appuyant sur tout le potentiel de son territoire. Il s'agit de renforcer la tradition de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation mais également de permettre à chacun de développer l'ensemble de ses compétences tout au long de sa vie." - Projet communautaire de Rennes Métropole.

Dans cet objectif, la communauté d'agglomération Rennes Métropole et l'association BUG travaillent à la création d'un portail Internet destiné à développer l'accès à l'éducation, à la formation, au partage de connaissances et de compétences pour les habitants de l'agglomération rennaise. Plusieurs organismes de la formation et de l'emploi ont participé à la construction du projet pour valoriser les dispositifs existants. Le but est de créer un service simple et accessible par tous (particuliers, associations...) pour permettre des échanges de compétences, de savoirs, des rencontres entre usagers sur un thème, un partage de connaissances... Il permettra aux habitants d'exprimer, valoriser et enrichir leurs propres compétences et décrire des besoins de formation, proposer des espaces d'échanges, de savoirs, de savoir-faire.

À partir de ce travail de réflexion est né le jardin des savoirs, une plateforme gratuite d'e-portfolio. L'e-portfolio est "une démarche visant à réfléchir sur ses projets (sociaux, professionnels) et définir quelles parties de ces projets communiquer à quels publics, et de quelles façons. Cette démarche peut être utilisée par les professionnels, les enseignants, les élèves, les parents ou autres personnes engagées dans une démarche de formation tout au long de la vie, dans le but de communiquer sur son profil ou garder des traces d'apprentissages." (Source : Wikipédia).

Le Jardin des savoirs met à disposition plusieurs rubriques, tel un CV classique : formations, expériences professionnelles, compétences, passions et centres d'intérêts. Il offre aussi d'autres fonctionnalités, notamment la possibilité d'illustrer son parcours par des preuves : réalisations, projet, images, etc.



---

Un outil pour

### Détecter ses compétences

Le jardin des savoirs n'est pas uniquement un outil de formalisation, il peut contribuer au travail de réflexion. Le devoir de formalisation et l'échange avec les autres utilisateurs va permettre de déterminer ou prendre conscience de ses compétences. C'est la notion de transversalité qui est primordiale dans ce projet. Il s'agit de valoriser aussi bien les compétences acquises dans le milieu professionnel que celles acquises en dehors de ce contexte : à travers son implication dans le milieu associatif, ses centres d'intérêts, etc.

### Valoriser son parcours

Le Jardin des savoirs offre diverses fonctionnalités : profil personnel, offres et demandes de stage et de formation, recherche et échanges avec d'autres utilisateurs, contrôle de la visibilité de son profil, etc. L'une d'entre elle permet notamment de se présenter et se représenter autrement à travers des graphiques générés par le contenu de son profil personnel. Ce sont les échanges avec les utilisateurs, la mise en avant de son parcours sur une plateforme numérique et la stratégie adoptée qui vont contribuer à la valorisation de ses compétences.

[www.jardin-des-savoirs.fr](http://www.jardin-des-savoirs.fr)

## **Orange ● intervention de Anne-Sophie Muller**

Le mécénat de compétences est défini comme la mise à disposition ponctuelle et gracieuse de salariés, à une association d'intérêt général à vocation culturelle, sociale, environnementale, humanitaire, par une entreprise, dans le cadre d'un prêt de main d'œuvre ou de la réalisation d'une prestation de service. Selon les fondations d'entreprise, ce mécénat de compétences peut prendre différentes formes.

Chez Orange, dans le cadre des accords séniors de l'entreprise, un salarié peut choisir de faire ses 1 à 3 dernières années d'expérience professionnelle au sein d'une association référencée par la Fondation Orange. Pour être référencée, une association doit être sollicitée par un salarié, répondre à des critères et travailler dans les axes de la Fondation Orange : autisme, handicap et santé, éducation et formation, solidarité numérique. L'association doit fournir des documents tels que les statuts de l'association, l'extrait du JO des associations et fondations, les bilans des derniers exercices, produire une attestation de l'administration fiscale indiquant qu'elle est habilitée à produire des certificats de défiscalisation... Les salariés engagés dans ce dispositif sont très impliqués et en retiennent une expérience humaine très riche. Leur connaissance du monde de l'entreprise, leur expérience et les méthodes acquises sont autant d'avantages pour les associations qui les accueillent. N'hésitez pas à consulter les sites internet des fondations, à regarder quelle forme prend le mécénat de compétences de chaque fondation et si cela correspond à votre besoin en compétences spécifiques.

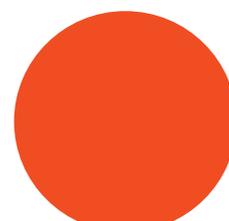
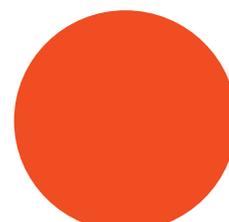
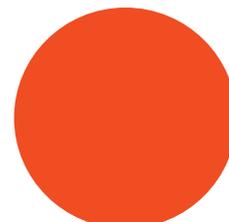
[www.fondationorange.com](http://www.fondationorange.com)  
[annesophie.muller@orange.com](mailto:annesophie.muller@orange.com)  
[facebook.com/fondationorange](https://facebook.com/fondationorange)

## **Passerelles et compétences ● intervention de Guy Ducasse**

Passerelles et Compétences est une association qui met en œuvre le bénévolat de compétences au service des associations du secteur solidaire. Le bénévolat de compétences apporte aux associations l'aide ponctuelle de bénévoles ayant des compétences professionnelles reconnues pour résoudre des problématiques spécifiques pour lesquelles l'association ne dispose pas de ressources en interne. Passerelles et Compétences dispose d'un vivier de bénévoles susceptible de conduire des missions dans les domaines des ressources humaines, du marketing, de la communication, de la direction générale et de l'organisation, des finances du droit et de la comptabilité, de l'informatique, internet, des achats. Les bénévoles qui interviennent apportent une aide efficace et de qualité professionnelle dans le cadre d'une mission dont l'objet, la consistance, les modalités, et la durée sont déterminés, par les deux parties, au démarrage de la mission. Passerelles et Compétences met en relation bénévoles et associations à l'occasion de missions. En pratique les membres de l'équipe locale de Passerelles et Compétences rencontrent les associations, les aident à définir leur besoin, diffusent auprès du réseau des bénévoles la demande de mission et présentent à l'association le bénévole retenu pour la réaliser. Les interventions de Passerelles et Compétences et de ses bénévoles sont encadrées par une charte éthique et une convention conclue avec l'association bénéficiaire de la mission. L'intervention du bénévole est gratuite. Il est demandé à l'association une adhésion à Passerelles et Compétences et une participation aux frais de recherche dont les montants sont fonction de son budget.

L'équipe Rennaise de Passerelles et Compétences est à votre disposition pour une présentation réciproque de nos associations et envisager des modes possibles de coopération.

[www.passerellesetcompetences.org](http://www.passerellesetcompetences.org)



---

## 2/ Coin des ressources

- Fondation SNCF : [www.fondation-sncf.org](http://www.fondation-sncf.org)
- Association pro-bono : [www.pro-bono.fr](http://www.pro-bono.fr) blog du bénévolat et du mécénat de compétence
- Admical : est une association créée en 1979 qui diffuse aujourd'hui la pratique du mécénat auprès des entreprises et des entrepreneurs. Elle rassemble et représente tous les mécènes. [www.admical.org](http://www.admical.org)
- Livre : *Qu'est ce que l'art* - Léon Tolstoï
- Formation des bénévoles : [www.crva-rennes.org](http://www.crva-rennes.org)
- Recherche & Solidarités : La France Bénévole 2013 - [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

## 3/ Le MAR en quelques mots

L'association Mouvement Associatif Rennais a pour objet de regrouper l'ensemble des associations rennaises, leurs regroupements et fédérations, maisons thématiques et offices, collectifs associatifs, etc... souhaitant participer à la mise en oeuvre de son projet associatif.

### Le MAR c'est :

- Partager et échanger sur les pratiques associatives,
- Réfléchir ensemble,
- Être au service de l'intérêt général,
- Coopérer, et développer une intelligence collective
- Prendre notre place dans la cité, et construire le monde associatif de demain

### Les actions du MAR :

Passées :

- Brunch : Maison des Associations
- Brunch : Associations, mobilisez des compétences
- Assemblée générale

A venir :

- Brunch : Associations accueillir les différences
- Les rencontres de la vie associative 2015

### Lors des prochains brunchs, nous avons envie de parler de :

- Innovation
- Politique (s) inter-associatives
- L'accessibilité, les différences
- Norme RSE

N'hésitez pas à nous proposer des sujets, des intervenants : [mar@assoreennes.org](mailto:mar@assoreennes.org)

## 4/ S'impliquer

Vous pouvez rejoindre le MAR à tout moment en participant à une de ses commissions (communication, maison des associations, brunchs...).

[www.mouvement-associatif-rennais.org](http://www.mouvement-associatif-rennais.org)

Facebook : [www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais](http://www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais)

Twitter : Asso\_MAR

[mar@assoreennes.org](mailto:mar@assoreennes.org)

02 99 85 83 13